

Dans un contexte de criminalisation des mouvements sociaux et de régression des libertés, *MÉMOIRES D'UN CONDAMNÉ* rappelle le prix qu'a payé le mouvement ouvrier pour conquérir ses droits à une vie meilleure. Jules Durand en est un symbole. Ouvrier charbonnier au port du Havre, syndicaliste combattif, condamné à la peine de mort par une justice criminelle, gracié sous la pression d'une campagne internationale de soutien, enfin libéré et brisé... Cet homme fut rendu fou par l'injustice et détruit pour ses engagements dans l'action syndicale... Il est un symbole dont ne reste aucune archive, il est l'oublié d'une histoire ouvrière effacée par le pouvoir des armateurs du port.

Par sa liberté de ton et son style non conventionnel, ce film est à la fois un hommage à une figure de la lutte ouvrière, et une vision de cinéaste singulière et engagée faisant avec le film une expérience, celle de confronter le passé et le présent. À partir de cette histoire, Sylvestre Meinzer interroge ceux qui auraient pu côtoyer Jules Durand à l'époque... et des syndicalistes aux juges, des dockers aux enfants des quartiers populaires, elle rencontre ici et maintenant des personnes fières de cette histoire, et qui portent cette même conscience sociale, que Jules Durand défendait si courageusement.

Les films ne peuvent peut-être pas changer le monde, mais ils peuvent provoquer de la pensée, témoigner, réparer des injustices. À Lardux Films depuis 25 ans, nous fabriquons des Films Spéciaux pour des Personnes Spéciales, pour ceux qui ont du goût pour le documentaire de création, engagé, et ceux qui aiment le cinéma d'animation, la poésie...

Bonne projection !



SYNOPSIS

JULES DURAND, docker-charbonnier et syndicaliste, est condamné à mort en novembre 1910 pour un crime qu'il n'a pas commis. « Le Dreyfus des ouvriers » sera innocenté en 1918 par la Cour de cassation mais il finira ses jours à l'asile psychiatrique. De cette affaire, il n'est resté aucune trace.

Dans le Havre d'aujourd'hui, Sylvestre Meinzer rencontre les hommes et les femmes qu'il aurait pu côtoyer : syndicalistes, dockers, juge, avocats, psychiatre, voisins, famille... Chacun se souvient de cette histoire et interroge sa propre mémoire, les luttes ouvrières et la justice de classe dont Jules Durand est le symbole.

ENTRETIEN AVEC LA RÉALISATRICE SYLVESTRE MEINZER

POURQUOI S'ÊTRE INTÉRESSÉ À CETTE HISTOIRE ?

J'ai découvert l'histoire de Jules Durand en septembre 2011, cent ans après l'affaire, et c'est un Havrais qui me l'a racontée. Je suis vraiment tombée des nues. Je n'arrivais pas à le croire, à comprendre pourquoi cette histoire, majeure du point de vue de l'injustice, est restée si méconnue. Evidemment, elle m'est aussi apparue comme un grand scénario, tragique et puissant.

Mais ça me semblait impossible à réaliser en documentaire. Les documents d'époque sur Jules Durand, juridiques ou médicaux, ont mystérieusement disparu. Quelques bons livres et témoignages ont été publiés depuis, mais les archives sur ces temps « reculés » sont rares et le monde ouvrier, de toutes façons, est mal représenté. On connaît les cartes postales de la ville ancienne, un très beau tableau de Raoul Dufy

(sur les charbonniers du Havre en 1901) et quelques mètres de pellicule, emphatiques, qui montrent le départ des grands navires de la Compagnie Générale Transatlantique, dont l'entreprise est justement à l'origine de la machination. Mais de Jules Durand, le charbonnier-syndicaliste, le militant, le martyr, il n'existera jamais que deux portraits, avant et après sa condamnation.

C'était trop peu pour faire un film. C'est pourquoi, quand on m'a parlé de Jules Durand, bien que cela m'ait fascinée, ça m'a semblé « pas pour moi » : inaccessible, trop ambitieux. Il fallait qu'un réalisateur de fiction s'y colle. J'ai pensé à Ken Loach. Mais le temps a fait son travail. Avec d'autres projets réalisés au Havre, j'ai mieux connu la ville, son histoire, ses hommes — et Jules Durand restait très présent dans

mon esprit. Je crois même que je le cherchais un peu partout, dans le paysage, dans les témoignages... Il faut dire que cette absence de traces et de reconnaissance officielle créait un fort sentiment d'attraction.

Et puis je voyais le paysage havrais en pleine mutation. Je suivais la progressive réhabilitation des quartiers sud qui perdaient leur identité ouvrière, comme s'il fallait vite faire oublier cette histoire-là, « aseptiser », pour faire venir des « cadres dynamiques » qui allaient enfin « construire l'avenir ». Il y avait un tel matraquage médiatique sur le bienfait de ces rénovations que ce discours finissait même par être intégré par ses habitants, qui arrivaient à se convaincre que ces changements seraient les prémices d'un développement économique (que l'on attend toujours).

« C'est ce rapport à l'histoire que l'on efface, que l'on déplace hors du visible, qui m'a donné envie de faire ce film. C'est donc un film sur la mémoire, mais au pluriel : mémoires d'un homme, mémoires d'une ville, mémoires de la classe ouvrière. »

Ainsi, en quelques années, j'ai vu disparaître une partie du paysage industriel havrais, et sortir de terre des centres commerciaux et des immeubles modernes sans charme, vides, pleins de malfaçons. Cela m'a paru terriblement injuste de sacrifier cette riche mémoire locale. Je me disais que si un jour on faisait une fouille du Havre, on trouverait des couches géologiques épaisses, propres au monde ouvrier et que l'histoire de Jules Durand ne serait pas très loin. Un jour, un guide de la ville m'a dit que « la mémoire est le patrimoine des pauvres ». Ça m'a fait réfléchir.



Marc Hedrich, juge d'instruction au Palais de Justice du Havre

Ce qui m'a permis de faire ce film, justement, c'est que je n'étais pas du Havre, que j'avais un regard distancié sur la ville et une attention particulière pour les petits détails de son histoire. Peut-être est-ce dû aussi à ma formation d'ethnologue. J'ai construit le film pas à pas. Je voulais inventer quelque chose qui montre combien Jules Durand est proche des Havrais, combien il est vivant, même s'il n'est pas visible.

Au moment de la démolition de la prison Danton dans le centre ancien, j'ai voulu prendre des images de l'enfermement. Il y avait quelque chose de fort dans ces lieux de souffrance qui s'effondraient sous les bulldozers. Tout le monde a été soulagé de voir la prison disparaître, mais ce n'était qu'un déménagement : elle était refaite ailleurs, plus grande, plus isolée, plus sinistre. Un ancien prisonnier était employé pour la démolition. Il cognait sur les murs avec rage. Mais il est retourné derrière les barreaux après, suite à un petit délit. Ça ne suffit pas de démolir, il faut reconstruire... Et c'est nettement plus difficile. C'est ce rapport à l'histoire, que l'on efface, que l'on déplace hors du visible,

qui m'a donné envie de faire ce film. C'est donc un film sur la mémoire, mais au pluriel : mémoires d'un homme, mémoires d'une ville, mémoires de la classe ouvrière.

Le titre du film, *Mémoires d'un condamné*, renvoie directement à Jules Durand. Il a été condamné à la guillotine « au nom du peuple français » suite à une machination patronale qui voulait faire cesser la grève des charbonniers. Mais il a aussi été condamné à la folie et ensuite, il a été condamné à l'oubli. Il y a comme une triple peine dans cette affaire.

EST-CE UN SUJET TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

Nous vivons dans une époque difficile, où de nombreuses personnes se sentent blessées, perdues, trahies. Le sentiment d'injustice est très fort ; le clivage entre les riches et les pauvres est extrême et la justice est très sévère envers les plus démunis. On est dans une période de tension sociale forte, qui s'exprime particulièrement dans le monde du travail. Comme le dit l'un des témoins du film, Johann Fortier (secrétaire général des dockers CGT), alors que du temps de Durand, on était confronté à la mécanisation, aujourd'hui les emplois sont menacés par l'automatisation. Ce sont toujours les milieux populaires qui font les frais de ces « évolutions ».

Or, Jules Durand est une icône de la lutte des classes et de l'oppression du système. Jean Jaurès disait du capitaine Dreyfus qu'il était « la victime de la raison d'État militariste » et de Jules Durand qu'il était « la victime de la raison d'État capitaliste ». Aujourd'hui, beaucoup de gens se voient comme des victimes, condamnés à désirer toujours plus, des richesses toujours plus inatteignables, à vivre dans des conditions difficiles, à travailler pour un salaire trop bas, avec des enjeux psychiques liés à l'individualisme et à la compétitivité qui rendent chacun plus vulnérable... Et ceci entraîne un sentiment de frustration, un sentiment de manipulation, et des effets désastreux en retour.

Jules Durand est un martyr mais il est aussi le héros du syndicalisme. Son combat pour la justice, pour une vie décente, le combat de ses contemporains pour sa réhabilitation, sont importants à rappeler. Son histoire permet de libérer la parole sur les souffrances humaines. Le cinéma a souvent un rôle d'exorcisme. Il y a beaucoup d'identifications possibles à travers Jules Durand.

Il est important de rappeler cette histoire aujourd'hui, justement, parce qu'elle est en plein dans l'actualité. Ce n'est pas un hasard si elle est négligée par nos élites qui disent que « c'est une histoire du passé » que « ça n'intéresse personne » en parlant pour les autres. C'est aussi la réponse des chaînes TV qu'a contactées la production : « trop local », « pas assez grand public », « pas assez fédérateur ». Ce type de discours, que j'ai entendus trop souvent, me révolte. C'est un déni de réalité. Car en fait, c'est tout le contraire : ça intéresse et ça concerne tout le monde, et c'est d'une actualité criante parce que c'est un film politique.



Jules Durand, secrétaire du syndicat ouvrier des charbonniers du port du Havre, 1910

CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE

Juillet 1910 : Jules Durand, trente ans, est élu secrétaire du Syndicat ouvrier des charbonniers du port du Havre. Il est inscrit à l'Université Populaire, est adhérent à la Ligue antialcoolique et à la Ligue des Droits de l'Homme.

18 août : Début de la grève des charbonniers. Outre une augmentation de salaire, le syndicat réclame une réduction du temps de travail pour compenser le préjudice de la mécanisation (le Tancarville) et préserver l'emploi. L'installation de douches sur les quais et la suppression du « fourneau économique », charité humiliante, sont également mentionnées.

9-10 septembre : Une bagarre d'ivrognes se termine par la mort de Louis Dongé, charbonnier non-gréviste.

11 septembre : Arrestation de Jules Durand et des frères Boyer, inculpés pour complicité morale d'assassinat. Ils sont incarcérés à la prison Danton du Havre.

9 septembre - 12 octobre : L'affaire, qui implique sept personnes, est instruite en huit semaines par le juge d'instruction Vernys, au Palais de Justice du Havre. Maître René Coty est l'avocat commis d'office de Jules Durand.

8 novembre : Ordonnance de mise en accusation de Jules Durand et de cinq autres inculpés devant la cour d'assises.

16 novembre : Jules Durand est transféré à la prison « Bonne nouvelle » de Rouen.

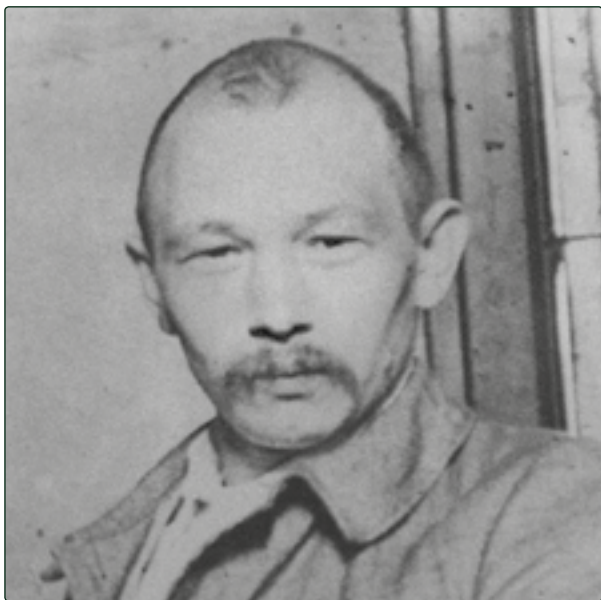
25 novembre : La cour d'assises de Rouen condamne Jules Durand à la peine capitale.

28 novembre : Grève générale de 24 heures au Havre.

Novembre - décembre : Des comités de défense, des mouvements de protestation, des campagnes de presse (Jaurès, Anatole France...) sont créés en faveur de Jules Durand, en France comme à l'étranger. La CGT organise plus de 1 500 meetings. La Ligue des Droits de l'Homme milite pour la révision du procès. La requête en grâce en faveur de Jules Durand est signée par 200 députés et adressée au président de la République.



Johann Fortier, secrétaire général des dockers CGT



Jules Durand, asile départemental de Sotteville-lès-Rouen, 1912

JULES DURAND

22 décembre : Le pourvoi en cassation de Durand et Lefrançois est rejeté.

31 décembre : Par décret présidentiel, Armand Fallières commue la peine de mort en sept ans de réclusion criminelle. En prison, l'état mental de Jules Durand se détériore rapidement.

16 février 1911 : Pourvoi en révision déposé devant la Cour de cassation et libération de Jules Durand. Son retour au Havre est triomphal, mais il ne peut que bafouiller quelques mots de remerciements.

14 mars : Naissance au Havre de Juliette, fille de Jules Durand et Julia Carouge. Elle sera élevée par sa grand-mère, dans le déni de sa propre histoire.

Avril : Internement en asile psychiatrique au service Pinel de l'hôpital du Havre puis à l'hôpital des Quatre-Mares à Sotteville-lès-Rouen.

Septembre : Transfert à l'hôpital Saint-Anne à Paris, pour 16 mois.

9 août 1912 : La Cour de cassation casse le jugement de la cour d'assises de Seine Inférieure, renvoyant le sort de Jules Durand à un nouveau procès, rendu impossible par sa maladie mentale postérieure à sa condamnation.

Juillet 1917 : Une nouvelle loi autorise la Cour de cassation à statuer sur le fond sans renvoi, en cas de démence de l'accusé.

15 juin 1918 : Arrêt de la Cour de cassation reconnaissant l'innocence de Jules Durand, au terme d'une nouvelle enquête qui établit les faux témoignages. Plusieurs cadres de la Compagnie Générale Transatlantique avouent avoir récompensé les témoins à charge. Les auteurs de la machination ne sont pas poursuivis.

20 février 1926 : Mort de Jules Durand au « régime des indigents » de l'asile départemental d'aliénés de Quatre-Mares à Sotteville-lès-Rouen. Il repose au cimetière Sainte-Marie, au Havre, auprès de sa mère.

Jules Durand est une figure libre. Une figure de la résistance, de la revendication, une image de martyr mais sans étiquette. Son portrait est partout, à l'ombre : à l'Union des syndicats du cercle Franklin, au foyer du docker, dans le vestiaire des charbonniers, dans le bureau d'un juge, chez les particuliers... Il n'y a rien qui l'enferme, aucun discours officiel, aucune histoire certifiée qui la limite.

Pour témoigner de cette histoire au présent, je suis allée voir tout simplement ceux qu'il aurait pu fréquenter : au charbon, sur le port, à sa maison, à l'Union Locale, en prison, au Palais de Justice, chez l'avocat, à l'hôpital... Il y a eu beaucoup d'émotion pendant les tournages parce qu'il y avait toujours, avec chaque témoin, un lien, familial, social, militant, quelque chose d'évident et de personnel qui touchait chacun et dont il avait envie de témoigner, pour lui même et pour Jules Durand.

COMMENT AVEZ-VOUS CONSTRUIT LE FILM ?

Je me suis appuyée sur mes premières impressions. Au Havre, tout a changé en apparence, mais rien n'est très différent quand on gratte un peu. Une fois classée, cette affaire a été comme congelée. On n'y a plus touché, on a fait disparaître ses traces. Il s'agissait donc de faire émerger la mémoire et les marques du temps passé dans un paysage contemporain très modifié. Le film commence par une alternance entre des images d'hiver sur le port et des interviews brèves qui présentent l'affaire, ses enjeux, son importance. Par ce montage, il y a quelque chose qui se passe... le souffle du vent, la sirène d'un navire, font frissonner l'eau qui dort, l'herbe gelée dans la neige. Quelque chose se réveille. Par la parole donnée, j'ai cherché à ranimer cette mémoire qui, heureusement, au Havre, remonte vite à la surface.

Je me suis appuyée aussi sur les lettres de Jules Durand lues par Pierre Ardit, qui nous rapprochent de l'homme, de son indignation, de sa révolte et de son innocence.

Et puis j'avais des images du charbon, qui font le lien entre hier et aujourd'hui, roches sédimentaires, symboliques de la révolution industrielle, et encore utilisées dans la centrale électrique EDF.

J'ai utilisé aussi des cartes postales et des photographies anciennes où l'on voit les grands navires et les anciennes usines du quartier de l'Eure. J'avais enfin à ma disposition une séquence de la première représentation de la pièce d'Armand Salacrou « Boulevard Durand » en 1961, où l'on voit Juliette, la fille de Jules Durand et Christiane, sa petite-fille qui est aussi dans le film et qui était alors adolescente. Je voulais me servir de ces images dans un

rapport intuitif et émotif, en les faisant resurgir par le biais du souvenir.

J'ai demandé à Isabelle Berteletti, de l'Ensemble intercontemporain, une musique qui fasse revivre des ambiances industrielles. La compositrice a travaillé sur des sons du Havre, enregistrés sur place ou recréés dans son atelier. Nous avons énormément échangé jusqu'à ce que l'image et le son soient vraiment coordonnés ; ça a été une collaboration merveilleuse.

« Jules Durand a été condamné à la guillotine « au nom du peuple français » suite à une machination patronale... »

Mais j'ai véritablement construit le film au montage, qui a duré presque un an. J'ai essayé beaucoup de choses, supprimé, déplacé. Je voulais faire le montage moi-même pour avoir une grande liberté d'approche. La difficulté était de garder la ligne narrative de l'histoire de Jules Durand tout en cherchant une structure un peu éclatée, qui témoigne de l'épaisseur du temps et des aléas de la mémoire – qui n'est jamais linéaire.

ET LA PRODUCTION DU FILM ?

On est partis de très petit mais on a bénéficié d'un soutien énorme et d'une grande solidarité.

On a été très soutenus par les dockers, par les syndicalistes de l'Union Locale. Sur la plateforme de financement participatif Ulule il y a eu des centaines de participations. L'association des Amis de Jules Durand, qui s'est créée pendant que je faisais les repérages a été très proche et très active. Pierre Ardit a offert sa voix, le matériel vidéo a été donné par un ami mathématicien. Tous et toutes, des archives aux représentants des maisons de la culture au Havre, ont accompagné ce projet.

Et pourtant, le film avait été refusé par toutes les chaînes. Jusqu'à ce qu'on trouve Télé Bocal, une chaîne associative parisienne, je n'avais qu'une subvention, celle de la Région Normandie. Par la suite, il y a eu la SACEM (Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique), la SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia) qui a donné la bourse « Brouillon d'un rêve » et le CNC (Centre National de la Cinématographie), qui ont permis de tourner.

Mais c'est un film qui existe aussi grâce à l'engagement d'une maison de production, Lardux Films. Je n'aurais jamais fait un tel projet ailleurs, car je me serais peut-être autocensurée. Heureusement, existent encore des personnes et des institutions audacieuses qui défendent une vision singulière du monde et du cinéma. Ceux qui osent remettre en question le système savent qu'ils prennent des risques. Ils ont le courage de leur engagement, ce film leur rend hommage.

D'OÙ VOUS VIENNT CET INTÉRÊT POUR LE PAYSAGE DU HAVRE ?

Ce qui m'a séduit en me promenant au Havre, c'est la lumière d'abord, la beauté paradoxale de la ville ensuite. La ville des impressionnistes, des premiers photographes, une ville monde, ouverte sur la mer, sur l'infini. Ces nuages changeants, ces couchers du soleil à n'en plus finir, ces espaces étranges, mi-port, mi-ville. Ces bassins nombreux, aujourd'hui inutiles, nous racontent une grande histoire.

Et puis, c'est près de Paris... Quand j'ai découvert Le Havre, c'est comme si j'ouvrais une fenêtre oubliée chez moi, qui donnait sur un paysage nouveau et qui me permettait aussi de mieux me connaître, ou de me connaître autrement.

COMMENT AVEZ-VOUS CHOISI LES INTERVENANTS DU FILM ?

Je voulais que cette histoire sonne juste, qu'elle soit directement liée à la mémoire des Havrais et que ce ne soit pas un récit historique ou de spécialiste. Il fallait que ça résonne dans le vécu des gens.



Manifestation contre la loi travail, 15 Juin 2016

Jules Durand par Thomas Deltombe

Le destin de Jules Durand a ceci d'exemplaire qu'il incarne à lui seul plusieurs facettes de l'injustice. L'injustice sociale d'abord, mère de tous les désastres, qui condamne des multitudes d'hommes et de femmes à une vie de misère pour le profit exclusif d'une poignée de privilégiés.

Cette injustice première s'est ensuite muée en tragédie individuelle lorsque Durand a été pris pour cible par les profiteurs de misère.

Le patronat a voulu faire un exemple de ce syndicaliste exemplaire qui s'était mis en tête de combattre les deux fléaux qui ravageaient le port du Havre : le machinisme et l'alcoolisme qui grevaient les salaires des ouvriers et les empêchaient de se révolter.

Secondée par un bataillon de journalistes paniqués par la contestation sociale, qui montait à l'époque des quatre coins du pays, la machine patronale a broyé l'anonyme charbonnier en lui faisant endosser un crime qu'il n'avait pas commis. Durand a été condamné à l'échafaud.

La machination patronale aurait pu – aurait dû – se retourner contre ses initiateurs. Le crime judiciaire, trop grossier, a bouleversé les hommes et les femmes qui, sur le port du Havre ou au-delà des mers, se sont reconnus dans le condamné. À Paris, Bilbao ou Chicago, des voix se sont élevées, des foules se sont rassemblées pour sauver Durand.

De peur, les criminels véritables ont peu à peu reculé. Les accusateurs se sont rétractés et avoueront plus tard avoir été payés. Durand a été libéré, sa peine commuée et son procès finalement révisé. Justice devait être rendue au « Dreyfus ouvrier ». Mais le mal était fait.

À défaut d'avoir le cou tranché, Durand a perdu la tête.

Abandonné par la raison, Durand a alors subi une ultime injustice : celle de la mémoire. Trop occupée à broyer des millions de vies dans les charniers de la Première Guerre ou à célébrer le triomphe en Russie d'une révolution de plus en plus autoritaire, la grande histoire a fini par condamner à l'oubli le petit charbonnier libertaire.

Isolé en lui-même, Durand a fini ses jours dans un asile d'« aliénés ».

Une foule nombreuse s'est réunie le jour de ses obsèques au Havre en 1926. Et des voix, trop souvent isolées, tentent depuis un siècle de faire sortir l'affaire de l'oubli et de rendre ainsi justice à Jules Durand (et à ses coaccusés).

Mais le scandale retentissant reste trop souvent regardé comme un lointain fait divers. La mémoire joue des tours aux opprimés quand elle démontre trop clairement où mènent la course au profit et la « justice » des nantis.

En mettant en miroir le Havre d'hier et celui de maintenant, en écoutant l'écho des luttes passées dans notre présent, c'est la mémoire – ou plutôt les mémoires, enchevêtrées, que l'affaire Durand a suscitées – que le film magnifique de Sylvestre Meinzer nous aide à retrouver.

Thomas Deltombe - auteur, et journaliste au *Monde Diplomatique*

« Que reste-t-il aujourd'hui dans notre mémoire, de ce Jules Durand, dont le martyr souleva l'indignation et que la camisole de force rendit fou ? Un boulevard, une maternelle, un square, quelques livres... Et aujourd'hui, un film documentaire rendant hommage aussi bien à l'homme qu'à la corporation qu'il incarna jadis : ces dockers, solidaires et rugueux ; ces hommes libres ayant combattu sans relâche l'arbitraire des marchands d'hommes et défendu leur capacité à organiser eux-mêmes le travail. Un film qui nous rappelle aussi, et surtout, que la mémoire sociale, celle des luttes, des chants et des poings qui se serrent, ça s'entretient. »

Christophe Patillon - Centre d'histoire du travail

« Mémoires d'un condamné, création originale, atypique, donne à voir mais surtout à comprendre l'affaire Jules Durand. Sylvestre Meinzer a construit avec ce film une passerelle entre l'histoire sociale et l'activité syndicale d'aujourd'hui. Par petites touches, rythmées aux sons de la vie du port, de son environnement et de témoignages émouvants, l'affaire Jules Durand prend ici toute sa dimension humaine ».

Jacky Maussion - Président de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime



Christiane Delpech, petite fille de Jules Durand



Sylvestre Meinzer
Réalisateur

CONTACTS DISTRIBUTION

PROGRAMMATION

FRANCE Nora DEKHLI
06 67 30 02 20
noradekhli@gmail.com

PARIS / RP Jean-Jacques RUE
06 16 55 28 57
jeanjacquesrue@gmail.com

PRESSE

Samantha LAVERGNOLLE
06 75 85 43 39

Carole P. McKINNON
06 82 90 17 90
lavergnolle2@gmail.com

ORGANISEZ UNE PROJECTION À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, NOUS VOUS Y AIDONS

CONTACT RÉSEAUX ASSOCIATIFS ET PARTENAIRES

Sandrine FLOC'H
06 84 79 94 79
sandrine.floch73@gmail.com

www.memoiresduncondamne.com

Lardux Films - 45 ter rue de la Révolution 93100 Montreuil - 01 48 59 41 88

www.lardux.net

DCP, 1:85, 5.1 85 mn
France, 2017
Version originale française
Visa n° 145 331
Un film de Sylvestre Meinzer
avec la voix de Pierre Arditi
Image : Claire Childéric
Sylvestre Meinzer
Thomas Lallier
Musique : Isabelle Berteletti
Son : Dominique Vieillard
Graciela Barrault
Montage image : Sylvestre Meinzer
Mixage : Adam Wolny

Une production Lardux Films
avec le soutien du CNC,
de la SACEM,
de la PROCIREP/ANGOA,
du Pôle Image Haute Normandie,
de la SCAM « Brouillon d'un rêve »

Maquette : Ayraud - Lavergnolle
Impression : Rotim Press

[f : /memoiresduncondamne](https://www.facebook.com/memoiresduncondamne)

Twitter : @larduxfilms

